

Charte d'utilisation de la Bulle

1. Accessibilité

La Bulle est un espace librement accessible à tous les usagers, y compris lors de l'organisation d'événements culturels, scientifiques ou pédagogiques. Toute privatisation de la salle est exceptionnelle et soumise à l'approbation de la direction de la Bibliothèque Universitaire Centrale (BUC).

2. Collaboration

La Bulle est un espace de travail collaboratif et modulable. Les tables, chaises et panneaux inscriptibles peuvent être réorganisés en fonction des besoins des utilisateurs. Identifié comme espace d'échanges, il est possible de parler à voix haute et d'y réaliser des travaux de groupe, dans le respect des autres utilisateurs.

3. Convivialité

La Bulle est également un lieu de détente et de rencontre. Une machine à café est mise à disposition des usagers, et les espaces dédiés peuvent être utilisés pour déjeuner dans le respect des lieux et des autres utilisateurs.

4. Animations culturelles et scientifiques

La Bulle accueille régulièrement des événements culturels et scientifiques ouverts à tous. Le planning des événements est disponible en ligne.

L'aménagement de l'espace lors d'un événement est sous la responsabilité des organisateurs. La mise en place et la remise en état du mobilier doivent être effectuées par leurs soins. Il est donc essentiel de prévoir du temps pour l'installation et le rangement.

Un appui technique est disponible pour l'utilisation du matériel audiovisuel, mais la bibliothèque ne prend pas en charge l'aménagement du mobilier.

L'utilisation de la Bulle est soumise aux horaires d'ouverture de la BUC. Toute demande d'utilisation en dehors de ces horaires (matin ou soir) doit être soumise au PC sécurité et précisée dans la demande de réservation